

TOURNOI NATIONAL B DE LA BERRICHONNE TENNIS DE TABLE



La Berrichonne Tennis de Table organise son tournoi NATIONAL B le JEUDI 14 mai 2026

Gymnase Georges Faurtl, 10, allée Beaumarchais 36000 CHATEAUROUX

Article 1 : Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses munis d'une licence traditionnelle FFTT. Le classement des joueurs pris en compte sera le classement de la saison 2025/2026 phase 2. Ce tournoi se jouera sur 17 tables. Ouverture de la salle à 8H00.

Article 2 : Le tournoi est homologué **2383/2025-B** Les résultats seront pris en compte par la FFTT. Le Juge-arbitrage sera assuré par monsieur Mickael Mandard (JA3). Le juge arbitre peut annuler un tableau si le nombre de joueurs inscrits est insuffisant. Le juge arbitre du tournoi sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

Article 3 : Le tirage au sort public du tournoi sera effectué le MERCREDI 13 mai à 18h au Gymnase Georges Faurtl, 10, allée Beaumarchais 36000 CHATEAUROUX

Article 4 : Les tableaux :

TABLEAU	CATEGORIE	HORAIRE	TARIF	VAINQUEUR	FINALISTE	½ FINALISTE
A	<800 pts	15H00	7€	50€	30€	15€
B	<1100 pts	11H00	7€	50€	30€	20€
C	<1400 pts	9H00	7€	60€	30€	20€
D	<1700 pts	11H00	7€	80€	40€	25€
E	<2000 pts	9H00	7€	100€	50€	30€
F	Open TC Dames	13H00	7€	80€	40€	20€
G	Open TC Messieurs	13H00	8€	200€	100€	50€

Pointage 30 minutes avant l'horaire du tableau

Article 5 : Les joueurs devront être en possession de leur licence 2025-2026. **Chaque joueur aura la possibilité de participer à 2 tableaux individuels + tableau F (TC Dames) ou G (TC Messieurs). Attention, un joueur ne peut participer à 2 tableaux commençant à la même heure.**

Les tableaux seront limités à 48 joueurs. Les premiers inscrits seront les premiers servis.

Article 6 : Coût des engagements :

Tableaux A, B, C, D, E, F 7€ /joueur

Tableau G : 8€/joueur

20 € si participation à 3 tableaux

Article 7 : Le règlement des engagements se fera sur place, au moment du pointage, dès votre arrivée.

Article 8 : La dotation totale du tournoi sera de 1 300 € en numéraire et bon d'achats. Les vainqueurs, les finalistes et ½ finalistes seront récompensés pour chacun des tableaux. Si les tableaux ne contiennent pas suffisamment d'inscrits, la dotation pourra être revue à la baisse.

Article 9 : Les tableaux se joueront par poule de 3, 2 qualifiés par poule, puis élimination directe. Le club se réserve un droit de modification en fonction du nombre de participants.

Article 10 : Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches en 11 points. Après son élimination, chaque joueur devra arbitrer au moins un match. L'arbitre sera tenu de rapporter la fiche de partie à la table d'arbitrage après chaque partie.

Article 11 : **Les inscriptions devront parvenir avant le mardi 12 Mai 2026 à 20h via:**

<https://www.laberrichonnetennisdetable.com/> ou par mail à lbc.tt@wanadoo.fr

Article 12 : La compétition se déroulera sans interruption. Une buvette et un point restauration seront mis en place tout au long de la journée. Pendant la compétition, il est formellement interdit de manger dans l'aire de jeu.

Article 13 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. La Berrichonne décline toute responsabilité civile et pénale en cas de perte, vol, bris de matériel ou accident pouvant survenir lors du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

Article 14 : Le règlement appliqué est le règlement fédéral FFTT, la tenue de sport sera exigée dans les aires de jeu. Les balles plastiques homologuées ITTF seront fournies par les joueurs.

Article 15 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.